

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MARS 2022

Étaient présents : Patrick NEILZ, maire, Marion RIVERA, adjointe, Guillaume PIARD adjoint, Albane VIDELIER, Christine BARTHE-WEBER, Claudette FEUVRIER, Julien LISSANDRE, Nadège BOSSUYT, Antoine PIGNIER conseillers.

Absents excusés : Alain PERROT pouvoir Patrick NEILZ, Willy SCHOEPPS, pouvoir à Julien LISSANDRE.

Secrétaire de séance : Julien LISSANDRE

1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Julien LISSANDRE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

2 - INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

– Non préemption des parcelles Bati AI 90 rue curé Marion 0,8a
AC 573

- Non bâti

AM 395 AM 396 sur les abreuvoirs 84 a 20 et 28 a 80

AD 84-85-86 sous l'auge 28 a 35, 5a 78, 37 a 42

AN 181 fin de Presle 49 a 40

AI 111 rue Lacuzon 20 ca

AC 227 sur la Putière 50ca

Suite à l'information d'un habitant concernant les bruits de voisinages (tondeuses, bricolage), un rappel des horaires à respecter a été fait sur le site de la mairie et aux habitants par mail.

Retour sur la rencontre avec la sénatrice Madame Vermeillet.

La sénatrice avait demandé si une rencontre avec plusieurs maires (les nouveaux élus) pouvait avoir lieu à la mairie de Montaigny . Cette rencontre a eu lieu le 25 mars mais seul le maire de Montaigny était présent, ceux des autres communes étant soit malades ou indisponibles.

L'entretien a surtout été un échange sur la vie de la commune, les besoins identifiés et l'aide ou l'accompagnement que pouvait apporter la sénatrice depuis sa fonction. Elle peut appuyer ou soutenir des dossiers tel que la voirie que nous souhaitons améliorer ou la gestion des forêts même du domaine privé.

Le Maire a demandé si elle pouvait intervenir sur la réactualisation des prêts effectués par la mairie, elle peut éventuellement intervenir sur la suppression des pénalités. A étudier si nous effectuons cette démarche.

- Concernant les travaux de Vatagna ils avancent au rythme prévu. Les habitants sont satisfaits malgré les désagréments. Une réunion de chantier a lieu tous les mercredis à laquelle le maire participe. Le chantier devrait se terminer mi-mai. Nous envisageons de célébrer sa clôture par un verre de fin de travaux (entreprise et habitants seront conviés)
- Concernant les travaux de la rue du 25 août 1944 (eau et assainissement) ils devraient débuter en Juin. Une réunion publique sera organisée par ECLA.
- Les chantiers participatifs ont eu lieu le 26 (débroussaillage du Belvédère, nettoyage de la rue et de la cour de la mairie). De nombreuses personnes présentes aux vœux du maire aussi bien du village que de Vatagna.

3 - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Budget principal	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	Dépenses 292337,86	Dépenses 34701,41
	Recettes 403618,26	Recettes 160062,33

Budget lotissement	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	Dépenses 0,00	Dépenses 0,00
	Recettes 0,00	Recettes 0,00

.Vote : 11 voix pour

4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

Après pointage de chaque compte de gestion, toutes les écritures concordent avec celles des comptes administratifs de la commune

Vote : 11 voix pour

5 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Après présentation les budgets primitifs s'équilibrent en recettes et dépenses

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement équilibre à hauteur de **590 067,43 €**

Investissement équilibre à hauteur de **500 161,39€**

Vote 11 voix pour

BUDGET LOTISSEMENT

Fonctionnement équilibre à hauteur de **167000,00 €**

Investissement équilibre à hauteur de **154196€**

Vote 11 voix pour

6 questions diverses

Lien entre la commune et l'IME de Montaigu : Des contacts ont été pris avec la nouvelle direction. Un jeune est venu en stage avec le service commun. Les enfants de l'IME sont venus défilés dans le village pour carnaval (malheureusement un jeudi). Ils ont été reçus au Parc et nous leur avons offert des boissons. La responsable pédagogique nous a informé que les jeunes étaient présents à l'IME durant la première semaine des vacances scolaires et pourraient participer à une action sur la commune avec des jeunes du village. (Nettoyage du Parc, entretien des chemins, arrosage, par exemple). S'il est bon de créer un maillage entre le village et l'IME il faut voir comment nous pouvons rémunérer ces jeunes dans la mesure où ils travailleraient sur et pour la commune.

Conseil des jeunes : Dans un premier temps nous allons proposer une réunion adressée aux jeunes du village de 10 à 17 ans, le samedi 7 mai de 11h à 12h et les écouter sur leurs envies et besoins dans la commune.

Accueil des réfugiés : Après discussion nous décidons de nous retourner vers les associations existantes pour connaître les besoins des arrivants. La Préfecture et ses services recensent également les besoins et orientent vers les associations ou communes accueillantes.

Nous n'avons pas de logement vacant actuellement mais si tel était le cas l'accueil concernerait les réfugiés de toutes origines.

Nous pouvons à minima informer la population par le fil info sur les démarches à suivre pour aider ou accueillir une personne ou famille, l'existence des structures relais et les services accompagnants les réfugiés dans leur dossier administratif

Salle des fêtes. Nous sommes sollicités par des associations pour utiliser la salle des fêtes soit pour une réunion soit pour une AG (ALL, Association Défense de La Vallière, CFPPA, Lycée Agricole etc etc). Si le délai le permet la commission culture donne son avis sur la mise à disposition ou non de la salle, sinon le maire sollicite l'avis des adjoints ou conseiller pour cette même décision, mais dans tous les cas de figure une convention doit être signée et une Responsabilité Civile présentée.

Le Maire
Patrick NEILZ

